

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Identificateur de produit:

PERFORMANCES + DIESEL

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Traitement complet gasoil et fioul

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

DABS SARL
2 Chemin des Fossés
33610 Cestas
Tel : 05.56.37.83.30
Fax : 05.56.37.78.84
contact@dabsfrance.fr

Numéro d'appel d'urgence:

FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
Centre anti poison PARIS : 01 40 37 04 04
Centre anti poison LYON : 04 78 54 14 14
Centre anti poison MARSEILLE : 04 91 75 25 25

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

N° CE:

Non applicable.

Contient:

• COPOLYMERE (Poly succinimide)

Éléments d'étiquetage (R - S):



- Symbole(s):

Xn - Nocif ; N - Dangereux pour l'environnement

- Phrase(s) R:

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

- Phrase(s) S:

2 Conserver hors de la portée des enfants.
24 Éviter le contact avec la peau.
27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Information(s) complémentaire(s):

Contient du (de la) COPOLYMERE (Poly succinimide). Peut déclencher une réaction allergique.

Dangers principaux:

Irritant pour les yeux et la peau.

Autres dangers:

Le produit peut accumuler des charges électrostatiques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 =1litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers:

• Hydrocarbures, C10, aromatics, <1% naphthalene - N° CE: 918-811-1 - Numéro d'enregistrement : 01-2119483583-34

Conc. (% pds):60 < C <= 70

- R-S : Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 65-66-67-51/53

- SGH : SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H335 - P304+P340*P312 - P261*P271 - P403+P233*P405 - P501 - H335-336 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - P301+P310*P331 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410 - P391 - P273 - P501

• solvant naphta aromatique lourd - N° CAS: .64742-94-5

Conc. (% pds):5 < C <= 10

- R-S : Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 51/53-65-66-67

- SGH : SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H335 - P304+P340*P312 - P261*P271 - P403+P233*P405 - P501 - H335-336 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - P301+P310*P331 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410 - P391 - P273 - P501

• naphthalène - N° Id: 601-052-00-2 - N° CE: 202-049-5 - N° CAS: 91-20-3

Conc. (% pds):0 < C <= 1

- R-S : Classification: • Carc. Cat. 3; R 40 • Xn; R 22 • N; R 50-53 •

- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - P301+P312*P330 - P264*P270 - P501 - SGH08 - Canc. 2 - Danger pour la santé - H351 - P308+P313 - P201*P202*P281 - P405 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 - P391 - P273 - P501 - Tox. aq. chron. 1 - H410

• mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène - N° Id: 601-025-00-5 - N° CE: 203-604-4 - N° CAS: 108-67-8

Conc. (% pds):1 < C <= 5

- R-S : Classification: • R 10 • Xi; R 37 • N; R 51-53 •

- SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 - P303+P361+P353*P370+P378 - P210*P233*P240*P241*P242*P243*P280 - P403+P235 - P501 SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H336 - P304+P340*P312 - P261*P271 - P403+P233*P405 - P501 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 2 - Environnement - H411 - P391 - P273 - P501

• Solvant naphta aromatique léger (pétrole) à faible teneur en benzène (<0.1%) - N° CE: 265-199-0 - N° CAS: 064742-95-6

Conc. (% pds):5 < C <= 10

- R-S : Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 10-37-51/53-65-66-67

- SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 - P303+P361+P353*P370+P378 - P210*P233*P240*P241*P242*P243*P280 - P403+P235 - P501 SGH07 - STOT un. 3. - Point d'exclamation - Attention - H336 - P304+P340*P312 - P261*P271 - P403+P233*P405 - P501 - H335 - H335-336 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - P301+P310*P331 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410 - P391 - P273 - P501

• COPOLYMERE (Poly succinimide)

Conc. (% pds):5 < C <= 10

- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 21/22-43

- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - P301+P312*P330 - P264*P270 - P501 - H312 - P302+P350*P312*P322*P363 - P280 - Sens. cut. 1 - H317 - P302+P352*P333+P313*P321*P363 - P261*P272*P280

• 2-ethyl hexyl nitrate - N° CAS: 27247-96-7

Conc. (% pds):5 < C <= 10

- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 20/21-44

- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H312 - P302+P350*P312*P322*P363 - P280 - P501 - H332 - P304+P340*P312 - P261*P271

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4 – PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:

- Conseils généraux:** Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
 Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
 Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
- Inhalation:** - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
 - Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
- Contact avec la peau:** - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 - Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 - Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux:** - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion:** - NE PAS faire vomir.
 - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- Inhalation:** Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
 Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau:** Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
 Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
 DL50 > 2000 mg/kg
- Contact avec les yeux:** Irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion:** Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)
 DL50 > 6000 mg/kg
- Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction:** poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:** Ne pas utiliser un jet d'eau.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
 En cas de feu le produit se décompose en: composants toxiques, oxydes de carbone (CO et CO₂), oxydes d'azote (NO_x) et fumées.
 Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.
 Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
- Conseils aux pompiers:** Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.
- Méthode(s) spéciale(s):** Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Écoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat. (voir rubrique n° 7) Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
- Mesure(s) d'ordre technique: Température maximum de manipulation: 50°C.
Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs. Ventilation le long du sol.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

Stockage:

- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Prévenir toute accumulation d'électricité statique
- Condition(s) de stockage: Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
Conserver dans un endroit très bien ventilé.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
- Matériaux d'emballage non adaptés: - Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
- caoutchoucs
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune raisonnablement prévisible.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:
 - naphthalène : VME ppm = 10 - VME mg/m³ = 50 - VLE ppm = 15 - VLE mg/m³ = 79
 - mesitylène; 1,3,5-triméthylbenzène : VME ppm = 20 - VME mg/m³ = 100
- Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Protéger contre les éclaboussures en versant.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: lunettes de sécurité ou écran facial

Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
 Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.
 Ne pas porter une loque imbibée du produit dans ou sur ses vêtements.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide
- Couleur: ambre
- Odeur: caractéristique, forte
- PH: Non applicable.
- Point d'éclair: >62°C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 905 kg/m³ (20°C)

Autres informations:

- Hydrosolubilité: Non applicable.
- Liposolubilité: complètement miscible
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques
Soluble dans des hydrocarbures

Autres données:

Information(s) supplémentaire(s):

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité:	Aucune sous utilisation normale.
Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Possibilité de réactions dangereuses:	Non attendu
Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
Matières incompatibles:	Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. DL50 > 2000 mg/kg
- Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale DL50 > 6000 mg/kg
Sensibilisation:	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
Persistance et dégradabilité:	Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation:	Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.
Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.
Autres effets néfastes:	Pas d'effets néfastes attendus.
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés:	L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau. Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
Numéro ONU:	3082
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
- Classe(s) de danger pour le transport:	9
- Groupe d'emballage:	III
- Code TREM-CARD:	90GM6-III
- Etiquettes ADR/RID:	9
- Code danger:	90
- Code de classification et dispositions spéciales:	M6
Voies maritimes (IMDG):	
Voies aériennes (ICAO/IATA):	
- ICAO/IATA classe:	9
- Groupe d'emballage:	III
- Etiquettes ICAO/IATA:	9
Dangers pour l'environnement:	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.
Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	<p>R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R22 Nocif en cas d'ingestion. R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>
--	--

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R10 Inflammable.
 R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
 R44 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H335-336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H332 Nocif par inhalation.
 P304 EN CAS D'INHALATION:
 P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
 P301 EN CAS D'INGESTION:
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P331 NE PAS faire vomir.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P330 Rincer la bouche.
 P264 Se laver <#d#> soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
 P313 Consulter un médecin.
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
 P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
 P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
 P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
 P370 En cas d'incendie:
 P378 Utiliser ... pour l'extinction.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
 P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P280 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P235 Tenir au frais.
 P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
 P350 Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
 P322 Mesures spécifiques
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333 En cas d'irritation cutanée:
 P321 Traitement spécifique
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

PERFORMANCES + DIESEL

Réf. : DA 801 = 1 litre DA 251 = 5 litres
 DA 252 = 200 litres DA 253 = 60 litres

RE EC/453/2010**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique:	
- Date de la première édition:	3/28/2013
- Version:	????
Réalisé par:	DABS SARL

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document.